



HAL
open science

La linguistique syriaque de Jacques d'Edesse

Margherita Farina

► **To cite this version:**

Margherita Farina. La linguistique syriaque de Jacques d'Edesse. Margherita Farina. Les auteurs syriaques et leur langue, 15, Geuthner, pp.167-187, 2018, Etudes syriaques. hal-02114532

HAL Id: hal-02114532

<https://hal.science/hal-02114532>

Submitted on 30 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉTUDES SYRIAQUES

15

Les auteurs syriaques
et leur langue

Volume édité par
Margherita FARINA

GEUTHNER

Couverture

Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz, ms. Sachau 168, f. 12v-13r
(Grammaire syriaque de Timothée-Isaac)



Dépôt légal : novembre 2018 - Imprimé en France - Imprimeur n° 20882
Imprimé en novembre 2018 à l'imprimerie *La Source d'Or* - 63039 Clermont-Ferrand



© 2018, S.N. LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER S.A.
16, RUE DE LA GRANDE CHAUMIÈRE - 75006 PARIS

ISBN : 978-2-7053-4009-4
Tous droits réservés

Composition de la couverture
Vincent Castevert

LA LINGUISTIQUE SYRIAQUE SELON JACQUES D'ÉDESSE

Margherita FARINA*
CNRS UMR 7597

Jacques d'Édesse (m. 708) est l'un des plus célèbres auteurs syriaques. Comme plusieurs, sinon tous les auteurs de grammaires syriaques, il a été un polymathe, il a produit des œuvres capitales dans les domaines de la théologie, du droit canonique, de la philosophie, des sciences¹. Il a aussi traduit du grec en syriaque des œuvres théologiques et philosophiques, il a révisé la traduction syriaque de l'Ancien Testament, en se rapprochant de la source grecque.

Toute la production de Jacques s'inscrit ainsi dans une perspective bilingue, dans laquelle le grec joue un rôle essentiel dans la définition et la rectification de ce qu'il considère comme les caractères principaux de la culture chrétienne syriaque.

De même que le reste de son œuvre, la contribution de Jacques à la grammaire syriaque a été considérée comme capitale par toute la tradition suivante et a été célébrée dans les grammaires d'auteurs comme Élie de Nisibe (m. 1046) et Barhebraeus (m. 1286).

Jacques semble avoir été le premier à concevoir un cadre théorique systématique de description de la langue syriaque. Tout en s'inspirant des catégories et des instruments analytiques de la tradition grecque, il les a reformulés pour les adapter à la structure de la langue syriaque, mais aussi à sa tradition orthographique et aux conditions de son usage et de sa transmission.

* Cet article a été écrit au cours du projet « Comparative Study of Ancient Syriac Grammar » financé par une bourse Marie Skłodowska-Curie, grant agreement n° 701797.

1. On trouvera des renseignements biographiques sur Jacques d'Édesse dans SALVENSEN 2011. Pour les différents aspects de son œuvre et pour une *clavis bibliographique*, voir HAAR ROMENY 2008.

Avant lui, nous connaissons le texte de l'adaptation de la *Technè grammatikè* du pseudo-Denys le Thrace en syriaque, réalisée par Huzāyā au VI^e siècle² et un traité sur les points par Thomas le diacre (*Tūmā mšamšānā*) de la même époque³; il existait aussi un ouvrage à caractère linguistique, à présent perdu, par Aḥūdemmeh (VI^e siècle)⁴, ainsi qu'un glossaire par 'Enanišo' (VII^e siècle)⁵.

L'œuvre de Jacques représente aussi le dernier témoignage de la pensée linguistique syriaque avant l'éblouissement de la linguistique arabe⁶.

Du *Tūrāš memllā*, « La correction de la langue », la grammaire syriaque de Jacques d'Édesse, il ne nous reste pourtant que des petits fragments dont l'interprétation est difficile, conservés en mauvais état dans un manuscrit palimpseste du IX^e ou X^e siècle. En outre, une lettre à Georges de Saroug portant sur l'orthographe syriaque, un abrégé de grammaire sur « genre, personne, temps, sons et sur les accents en syriaque » et de rares citations indirectes constituent tout ce qui nous reste pour reconstruire la théorie linguistique de Jacques d'Édesse.

Cette lacune dans la tradition pose problème car, s'il est vrai que d'autres textes grammaticaux ont été perdus au fil des siècles et que très peu des manuscrits contenant des grammaires datent d'avant le XIII^e siècle, on s'attendrait à ce qu'un texte d'une telle importance ait une certaine continuité dans la transmission manuscrite.

La présentation la plus récente et la plus complète de la grammaire de Jacques se trouve dans TALMON 2008 (posthume). Dans son article très dense Talmon reconstruit et analyse tous les fragments du *Tūrāš memllā*, ainsi que toutes les notions éparpillées dans les autres textes⁷. Le travail

2. Texte en appendice à MERX 1889. Sur le texte grec de la *Technè* voir l'article de Sara Eco CONTI dans ce volume; sur les procédés d'adaptation du grec au syriaque voir CONTINI 1998.
3. Édition et traduction anglaise par Phillips (Jacques d'Édesse, *Lettre sur l'orthographe*). Selon Phillips, l'auteur de ce traité serait à identifier avec Thomas de Ḥarqel (570-640 ca), auteur d'une version du Nouveau Testament qui reproduit l'original grec de façon très littérale (pour une histoire critique de ce texte, voir JUCKEL 2017).
4. MERX 1889, p. 33. Son nom est cité par le grammairien Bar Zo'bi au XII^e-XIII^e siècle. Voir aussi KING s.d., p. 24.
5. KING s.d., p. 24-25.
6. TALMON 2008, p. 174-176, en est venu à faire l'hypothèse d'une influence de Jacques sur les premiers développements de la théorie syntaxique et sur la première terminologie grammaticale arabes.
7. D'autres tentatives de reconstruction partielle des théories linguistiques de Jacques se trouvent dans MERX 1889, dans l'édition du *Livre des splendeurs* de Barhebraeus par Moberg (1907), MOBERG 1909, dans les éditions de la *Lettre sur l'orthographe* de

de Talmon est si complet et détaillé qu'il suffira ici d'y renvoyer, tout en résumant les contenus principaux.

Nous suivrons ici une approche thématique, qui nous permette aussi de définir la place des théories de Jacques d'Édesse dans le contexte plus large des études linguistiques syriaques mais aussi grecques (byzantines) de son époque.

Les textes et leur tradition

Les textes

Les traces qui nous restent de la pensée linguistique de Jacques d'Édesse sont préservées dans les textes qui suivent :

- fragments du *Tūrāṣ memllā*, ou « correction de la langue », une grammaire de la langue syriaque (éd. Wright 1871 ; dans SEGAL 1953, p. 41-42, traduction de portions de l'*Introduction*) ;
- une lettre de Jacques à Georges de Saroug, traitant de l'orthographe du syriaque (éd. Martin 1869 et Phillips 1869) ;
- *Traité sur les accents syriaques* avec une courte introduction sur « genre, personne, temps, sons », un abrégé de grammaire qui suit, dans certains manuscrits, la *Lettre sur l'orthographe* (éd. Phillips 1869) ;
- les citations indirectes dans d'autres grammaires syriaques, surtout dans les deux grammaires de Barhebraeus (éd. Moberg 1907).

En dehors de cela, il nous est possible de percevoir certains aspects des conceptions logiques et linguistiques de Jacques à travers ses œuvres de traduction du grec en syriaque (les *Catégories* d'Aristote, les révisions des traductions bibliques et de textes théologiques) et de lexicographie. Dans ce dernier domaine, il faut surtout mentionner sa recension des mots difficiles de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Pères, pour lesquels Jacques fournit la ponctuation correcte qui, dans certains manuscrits⁸, accompagne la *Lettre sur l'orthographe*.

Jacques d'Édesse par Martin et par Phillips et dans les études de SEGAL 1953, REVELL 1972, VOIGT 1997, dans l'édition des fragments du *Tūrāṣ memllā* par Wright.

8. Parmi lesquels Vat. sir. 152 ; BnF Syr. 64.

Les manuscrits

Les textes grammaticaux et linguistiques de Jacques d'Édesse qui nous sont parvenus survivent dans peu de manuscrits⁹ :

- *Tūrāš memllā* (grammaire syriaque) : **BL** Add. 17 217 (IX^e-X^e siècle); Add. 14 665 (IX^e-X^e siècle); **Bod** Or. 159 (X^e siècle); **MC** Ming. 104 B (f. 26r-46v inclut l'*Introduction* AD 1840 « for the last text at least »¹⁰), Ming. 424.

- *Lettre sur l'orthographe* à Georges de Saroug : **BL** Add. 12 178 (X^e siècle); Add. 7183 Rich (XI^e siècle); **MC** Ming. 104 A; Ming. 424 B (une section manque); **BAV** Vat. sir. 152 (X^e siècle); Vat. sir. 141 (partiel, VIII^e siècle, mais le cahier contenant la lettre est une restauration tardive); Barb. or. 118 (X^e siècle); **BnF** Syr. 64 (XI^e siècle).

- *Traité sur les accents syriaques* : **BL** Add. 12 178; Add. 7183 Rich; **MC** Ming. 104 A; **SzB** Sachau 70 (partiel, 1821 ca); **BAV** Vat. sir. 152; Barb. or. 118.

Autres sources

Par ailleurs, c'est à travers les citations et les résumés donnés par d'autres auteurs que nous pouvons nous faire une idée des théories développées par Jacques d'Édesse autour de la grammaire et de l'orthographe.

Élie de Tırḥan (m. 1049) utilise une partie d'un traité de Jacques sur les accents dans une des questions de sa grammaire¹¹.

Barhebraeus mentionne plusieurs fois Jacques d'Édesse dans ses deux grammaires, la *Grammaire métrique* et le *Livre des splendeurs*. Il s'agit de citations des théories dont nous trouvons correspondance dans la *Lettre sur l'orthographe*, d'allusions à la classification des noms en canons qui se trouvait dans le *Tūrāš memllā* et, surtout, d'une reproduction détaillée, bien qu'imparfaite, du système de notation des voyelles mis au point par Jacques.

Orthographe

Les prescriptions de Jacques d'Édesse

Le texte le plus complet qui nous reste en témoignage des idées de Jacques sur l'écriture syriaque est sa *Lettre sur l'orthographe*, adressée à Georges de Saroug, qui accompagnait à l'origine un des volumes de sa

9. Pour les références des catalogues et pour la liste des abréviations voir la *Liste* à la fin de ce volume.

10. MINGANA 1933, I, p. 753.

11. SEGAL 1953, p. 145.

traduction des *Homélie cathédrales* de Sévère d'Antioche¹², achevée en l'an 700/701. L'intention de Jacques était que la lettre soit placée au milieu de cette traduction et rende compte de ses choix orthographiques, pour que les copistes puissent les respecter et reproduire son texte de manière fiable.

Dans cette lettre, la grammaire est traitée dans son sens primitif et étymologique de technique de l'art de l'écriture. Jacques établit un parallèle – fondé sur le sens de base du terme syriaque *'ummānūtā*, équivalent du grec *technè* – entre d'une part l'activité des artisans (*ummānē*), tels que les charpentiers, les orfèvres, les potiers, etc. et d'autre part, celle des copistes. Il s'en prend aux techniciens de l'écriture, pour critiquer leur méconnaissance des règles de leur propre métier. Tandis que tous ceux qui pratiquent (*ābūdē*) et transmettent (*mšalmānē*) un métier connaissent les techniques et les principes qui règlent leur art, mieux que les utilisateurs de leurs produits, dans le cas de « l'art grand et élevé de la construction des livres, qui s'appelle écriture »¹³, il s'avère que les lecteurs sont souvent beaucoup plus compétents que les écrivains.

Ces derniers recourent à toute sorte de stratégies pour allonger ou réduire la longueur des mots – en ajoutant ou en soustrayant des lettres, en séparant les membres des mots ou en les fusionnant lorsqu'ils sont séparés – soucieux uniquement de la composition de la page ou de l'économie du support. Cette pratique affecte la compréhension du sens des textes. En se souciant de cette circonstance, Jacques envoie une copie de sa traduction des *Homélie cathédrales* à Georges, à titre de modèle pour les copistes, dans laquelle il suit les prescriptions orthographiques qu'il explique dans la suite de cette lettre d'accompagnement.

En ce qui concerne l'orthographe, Jacques vise à améliorer la correspondance entre la prononciation des mots et leur représentation graphique. Cela semble prévaloir, par endroits, sur la transparence étymologique des mots ou, en d'autres cas, sur la nécessité de préserver une continuité dans la tradition d'écriture. Voici les contenus principaux de ces prescriptions¹⁴ :

1. Il ne faut pas réinsérer des lettres que Jacques a éliminées des noms, des verbes et d'autres parties du discours, en particulier pour les emprunts

12. Voir les chapitres introductifs de l'édition par Brière 1960.

13. Pour la *Lettre sur l'orthographe* nous faisons référence à l'édition Phillips 1869 (ici et pour la suite), p. ٧, trad. p. 2.

14. Nous résumons ici le contenu de *Lettre sur l'orthographe*, p. ٧-١١, trad. p. 4-7.

à l'hébreu, au grec ou au latin¹⁵. Par exemple, il ne faut surtout pas rajouter un ܡ (*h*) dans les emprunts grecs (c'est-à-dire en restituant l'esprit rude), mais il faut écrire ܠܘܡܝܢ ܫܘܢܘܕܘܫ ܠܫܘܝܚܝ ܩܘܝܝܘܬܝܐ (*rūmī, rūmāyē, sūnodos, parresīa*)¹⁶. Jacques suit cette règle tout au long de la lettre, y compris en dehors des exemples cités, dans l'écriture d'emprunts grecs sophistiqués, comme *authentia* « autorité », utilisé dans le sens étymologique d'un pouvoir qu'on se donne à soi-même, qu'il transcrit comme ܠܘܛܬܝܘܬܝܐ (*autentiā*), sans la lettre ܡ (*h*) après le ܬ (*t*) documenté ailleurs¹⁷.

Les exemples de Jacques sont repris par Barhebraeus dans sa *Grammaire métrique*, dans une de ses gloses :

« Il faut savoir que Jacques d'Édesse juge comme inapproprié le *h* qui est écrit dans les noms *rhūmī, parhīsīa, 'ihūdāyē* et *sūnhodos*, mais dans tous les manuscrits anciens, ils sont écrits avec le *h*. »¹⁸

Il est intéressant de noter que la liste de Barhebraeus inclut *'ihūdāyē*, mot qui ne figure pas dans la lettre de Jacques et qui pourrait difficilement y figurer, étant donné que le *h* dans ce mot est étymologique et qu'il a été établi que Jacques avait une certaine connaissance de l'hébreu.

2. Il ne faut pas unir ou séparer indifféremment les composants de certaines conjonctions et confondre ܠܗܝ ܕܘܢ (*hāy dēn*) et ܠܗܝܕܘܢ (*hāy dēn*) ou ܐܝܟ ܠܗܕܐ (*ayk ḥdā*) et ܐܝܟܠܗܕܐ (*ayk ḥdā*), car les mots séparés ont un signifié différent du mot entier.

3. Il ne faut pas introduire un *ṭet* dans les formes dérivées à préfixe *'et-* du verbe *pīs* (« convaincre, obéir », emprunt du grec *πεισαι [peisai]*) : « ils n'écriront pas ܬ (*t*) dans ܐܬܫܘܒܪܝܢܝܘܬܝܐ ni dans ces mots qui sont dérivés de ce même verbe. » Selon l'explication de Jacques, la forme ܐܬܫܘܒܪܝܢ (*'etpīs*)

15. Qu'il s'agisse de noms provenant « des Juifs, des Grecs ou des Romains » (*Lettre sur l'orthographe*, p. ܡ-ܐ, trad. p. 5). Sur la connaissance de la langue hébraïque par Jacques d'Édesse voir SALVENSEN 2001 et 2010.
 16. *Lettre sur l'orthographe*, p. 5. Pour la graphie de ces mots voir aussi BUTTS, p. 150 dans ce volume. La raison pour ce rejet du *h*, dont la fonction semble celle de reproduire une aspiration dans le mot grec, n'est pas évidente. À notre avis, il est à interpréter comme la recherche d'une correspondance plus étroite entre mots grecs et syriaques.
 17. Voir PAYNE SMITH 1879, I, p. 102. La phrase complète est « Aussi dans le placement des points, chacun se donne à lui-même l'autorité » (*Lettre sur l'orthographe*, p. ܠ). Le copiste (tardif) du Vat. sir. 141 n'a pas compris le sens du mot, qu'il a transcrit avec des *seyāmē* (marque du pluriel), comme s'il s'agissait d'un adjectif référé au mot précédent *nūqzē* « points ».
 18. MARTIN 1872, p. 25*.

avec un ܬ (t) signifie « être demandé, recevoir une requête », tandis que ܬܬܦܝܣ (ettpīs) avec deux ܬ (t) signifie « obéir ».

4. Il faut bien se servir du point diacritique et le placer au bon endroit, afin de distinguer les homonymes.

5. Toujours dans le souci de ne pas générer des homonymes ambigus, Jacques défend de fusionner le participe et le pronom sujet coréférent dans les formes prédicatives du type ܩܳܢܳܝܳܢ ܗܳܢܳܢ (qānīn ḥnan) « nous possédons », à ne pas confondre avec ܩܳܢܳܝܳܢܳܢ (qnaynan) « nous possédions ». D'autres exemples de potentiels homonymes à distinguer suivent.

6. Dans les emprunts grecs et hébraïques, il faut respecter les *matres lectionis*¹⁹ utilisées par Jacques sans « enlever aucune de ces lettres [...] ni en ajouter »²⁰. Dans la liste des exemples qui accompagne cette prescription, nous trouvons aussi le mot grec διαθήκη (*diathèkè*), en syriaque ܕܝܬܝܩܝܝܐ (*dy'tyqy*) « testament », un emprunt dont la graphie connaît en effet une considérable variation au fil des siècles (voir l'article de BUTTS dans ce volume, p. 151-153).

Il est intéressant d'observer que l'orthographe de certains de ces mots semble varier dans les différentes copies de la lettre. Ainsi, par exemple, si l'on compare l'édition de Phillips 1869 (basée sur les manuscrits Add. 12 178 et Add. 7183 Rich de la British Library) avec le Vat. sir. 152²¹, on observe les variantes qui suivent :

Mot grec	PHILLIPS 1869, p. ܘ	Vat. sir. 152, f. 187r	Vat. sir. 141, f. av
κατάστασις <i>katastasis</i>	ܩܳܬܳܫܳܬܳܝܳܣܳܝܳܣ <i>q't'st'sys</i>	ܩܳܬܳܫܳܬܳܝܳܣܳܝܳܣ <i>q't'st'sys</i>	ܩܳܬܳܫܳܬܳܝܳܣܳܝܳܣ <i>st'sys</i>
κωνσταντίνος <i>konstantinos</i>	ܩܳܘܳܢܳܫܳܬܳܝܳܢܳܝܳܢܳܘܳܣ <i>qwn'st'ntynws</i>	ܩܳܘܳܢܳܫܳܬܳܝܳܢܳܝܳܢܳܘܳܣ <i>qwn'st'ntynws</i>	ܩܳܘܳܢܳܫܳܬܳܝܳܢܳܝܳܢܳܘܳܣ <i>qwnst'ntynws</i>

Grec et syriaque : le manuscrit Vat. sir. 141

Dans ce cadre, une attention particulière doit être accordée au manuscrit Vat. Sir. 141 qui contient une partie (44-91) des *Homélies cathédrales* de Sévère d'Antioche dans la traduction de Jacques d'Édesse. Il

19. C'est-à-dire des signes consonantiques utilisés pour noter des voyelles.

20. *Lettre sur l'orthographe*, p. ܘ.

21. Les deux manuscrits peuvent être consultés en ligne sur le site de la Biblioteca Apostolica Vaticana : <https://digi.vatlib.it>

s'agit d'une copie datée vraisemblablement du VIII^e siècle²², qui nous montre l'application des prescriptions orthographiques de Jacques, ainsi que de nombreuses gloses en caractères grecs, qui accompagnent les emprunts du grec en syriaque²³. Comme le manuscrit peut être considéré comme provenant d'un milieu pas très éloigné de celui de Jacques d'Édesse, il est un instrument précieux pour évaluer la relation des auteurs et lecteurs syriaques au grec à cette époque²⁴.

Le manuscrit se caractérise par une abondance de gloses grecques tout au long du texte, soit sous la forme de mots isolés, soit à l'intérieur de notes marginales plus étendues. La fonction de ces gloses est de préciser la prononciation correcte de certains mots étant donné que le texte syriaque ne porte aucun type de vocalisation. L'écriture grecque, par contre, permet de bien noter les voyelles et elle est utilisée dans ce texte soit pour des emprunts grecs soit pour des mots sémitiques. Voici quelques exemples :

- f. 30r ANTIOKOC, à côté du syriaque ܐܢܬܝܘܟܘܟ (ntykws)
- f. 83r ΓΕΡСАМ, à côté du syriaque ܓܝܪܫܡ (gyršm)
- f. 145r КОРВАН, à côté du syriaque ܩܘܪܒܢ (qwrbn)
- f. 177r ΔΟΓΜΑΤΑ, à côté du syriaque ܕܘܓܡܬܐ (dwgmt')

Une longue note marginale au f. 145r est spécialement intéressante. Elle est associée, dans le texte de l'homélie, au mot hébreu *qorban* « offrande, sacrifice », un terme propre à la liturgie juive, entré dans le lexique liturgique chrétien, dont elle vise à expliquer le sens.

ܩܘܪܒܢܐ ܕܠܗ ܕܝܘܢܐ ܐܡܢ ܩܘܪܒܢܐ ܕܠܗ ܕܝܘܢܐ ܐܡܢ
ܩܘܪܒܢܐ ܕܠܗ ܕܝܘܢܐ ܐܡܢ ܩܘܪܒܢܐ ܕܠܗ ܕܝܘܢܐ ܐܡܢ
ܩܘܪܒܢܐ ܕܠܗ ܕܝܘܢܐ ܐܡܢ ܩܘܪܒܢܐ ܕܠܗ ܕܝܘܢܐ ܐܡܢ
λεξις ❖ ΔΩΠΟΝ

22. Le Vat. sir. 141 fait partie du lot de manuscrits emmené à Rome, au XVIII^e siècle, par Simon Assemani en provenance du Wadi el-Natrun. Il est très dégradé, étant tombé dans le Nil pendant le transport vers l'Italie. Le manuscrit est arrivé en Égypte en 832/833 et sa copie se situe donc entre 701 – année de la traduction des *Homélies de Sévère* par Jacques – et cette date (voir l'introduction à l'édition de Brière 1960, p. 40). Le texte des *Homélies* est précédé d'une copie de la *Lettre sur l'orthographe* qui est manifestement beaucoup plus récente (peut-être restauration occidentale ?) que le reste du manuscrit.

23. Sur la structure et le contenu de ces annotations voir BROCK 2010. Pour des remarques linguistiques sur la version des *Homiliae* par Jacques, voir aussi VAN ROMPAY 2008.

24. Dans son édition de la *Lettre sur l'orthographe*, Martin avait proposé d'identifier le Vat. sir. 141 avec le manuscrit envoyé par Jacques à Georges de Saroug, dont il parle dans la *Lettre* (éd. Martin, p. v). Difficile à démontrer, cette identification n'est néanmoins pas excessivement risquée.

« Il faut savoir que chez les Grecs, dans l'évangile de Marc, pour l'hébreu on trouve le nom du *qūrbān*, qui est *qorban*. Dans Matthieu, en revanche, on trouve le mot (syr. *leksis*) grec qui est *doron*. Ce mot indique soit l'offrande, soit le don. »²⁵

Dans la petite glose comme dans la grande, au f. 145r, la fonction du texte en écriture grecque est donc d'informer sur la vocalisation des mots difficiles. En même temps, la glose plus longue contient des informations lexicographiques, qui permettent de juxtaposer deux passages du Nouveau Testament.

Dans ces gloses du manuscrit Vat. sir. 141, ainsi que dans plusieurs exemples au paragraphe précédent, nous avons observé une présence intense et vitale du grec au sein du syriaque. Jacques fait certainement partie d'un milieu culturel spécialement hellénisé et il montre une connaissance de la langue grecque qui n'était pas commune à tous les auteurs syriaques de son époque. Néanmoins, l'usage que Jacques fait du grec va bien au-delà de l'emprunt ou de la compréhension passive. Le grec est chez lui un instrument graphique qu'intègre l'écriture syriaque.

La notation des voyelles

Dans ce même cadre se situe aussi le célèbre système de notation des voyelles conçu par Jacques, qui consistait dans une série complémentaire de symboles graphiques qui intégraient l'alphabet consonantique syriaque. Il s'agissait de nouvelles lettres, qui marquaient les voyelles de manière linéaire, à la différence des points et des petites voyelles grecques placés au-dessus et en dessous de la ligne qui s'imposeront, respectivement, dans les traditions syriaques orientale et occidentale.

Cette innovation portait en premier lieu sur l'orthographe, en suivant les mêmes critères esquissés dans la *Lettre* à Georges de Saroug, et deuxièmement sur la phonologie, en identifiant et en organisant les voyelles.

25. Mc 7, 11 : ὑμεῖς δὲ λέγετε · Ἐὰν εἴπῃ ἄνθρωπος τῷ πατρὶ ἢ τῇ μητρὶ · Κορβᾶν, ὃ ἐστὶν Δῶρον, ὃ ἐὰν ἐξ ἔμοῦ ὠφελῆθῃς : « Mais vous, vous dites : “Supposons qu'un homme déclare à son père ou à sa mère : ‘Les ressources qui m'auraient permis de t'aider sont *korbane*, c'est-à-dire don réservé à Dieu.’” ». Mt 15, 5 : ὑμεῖς δὲ λέγετε · Ὅς ἂν εἴπῃ τῷ πατρὶ ἢ τῇ μητρὶ · Δῶρον ὃ ἐὰν ἐξ ἔμοῦ ὠφελῆθῃς : « Et vous, vous dites : “Supposons que quelqu'un déclare à son père ou à sa mère : ‘Les ressources qui m'auraient permis de t'aider sont un don réservé à Dieu.’” »

Le système était illustré dans le *Tūrāṣ memllā*, dont quelques fragments ont été découverts et publiés par Wright en 1871²⁶; malheureusement les nombreuses lacunes dans le texte posent un obstacle infranchissable à sa pleine compréhension. Les voyelles de Jacques sont conservées dans quelques exemples de la section sur les paradigmes nominaux. Le fragment nous restitue un total de sept signes plus le *ālap*, qui correspondent aux cinq voyelles, avec une distinction de longueur pour *e/ē* et pour *o/ō*.

Dans le *Livre des splendeurs*, Barhebraeus donne une description très détaillée de la notation de Jacques, qu'il réinterprétait en intégrant des signes afin de compléter une symétrie où chaque timbre vocalique aurait eu une réalisation longue et une brève²⁷.

Perspective historique et étymologie

L'écriture syriaque, évolution de l'écriture araméenne du I^{er} millénaire av. J.-C., n'est pas un alphabet à proprement parler, mais plutôt ce que l'on appelle un *abjad*. Il s'agit d'un système de notation des seules consonnes, où les signes qui notent les semi-voyelles /y/ et /w/ et le signe qui note le coup de glotte (*ālap*) – les *matres lectionis* – peuvent être utilisés aussi pour indiquer certaines voyelles, de façon non systématique.

Un tel système d'écriture est le résultat d'une lente évolution, qui a connu, au fil du temps, le croisement d'habitudes (géo)graphiques diverses. Il se caractérise donc par un certain degré d'idiosyncrasie, surtout lorsqu'il s'agit de transcrire des mots d'origine étrangère (cf. aussi l'article de BUTTS dans ce volume).

Lorsqu'il n'y a pas une tradition orale continue, dans des contextes où, pour des raisons diverses, on perd la tradition orale (par exemple quand on reçoit un manuscrit provenant d'ailleurs et que l'on n'a pas une lecture vivante du texte), ce système cause des incertitudes, aussi bien au niveau de l'orthographe (comme nous l'avons vu tout à l'heure dans les prescriptions de Jacques), que dans la lecture des textes.

À l'époque de Jacques, selon ce qu'il nous dit dans la *Lettre* ainsi que dans l'introduction au *Tūrāṣ memllā*, une réforme orthographique s'imposait, pour rétablir le lien entre prononciation et écriture. Que ce soit dans la

26. SEGAL 1953 contient des traductions partielles; REVELL 1972 et TALMON 2008 proposent d'ordonner différemment les fragments publiés par Wright.

27. Voir l'édition du *Livre des splendeurs* par Moberg 1922, p. 192-193 et le commentaire à la traduction allemande Moberg 1907, II, p. 6-7. TALMON 2008, p. 166, donne un tableau des signes vocaliques de Jacques, avec la recension de Barhebraeus et les interprétations critiques de MERX 1899 et SEGAL 1953.

Lettre sur l'orthographe ou dans l'un des fragments qui nous restent de son introduction au *Tūrāš memllā*, Jacques exprime un point de vue historique sur l'orthographe, qu'il décrit comme un processus d'adaptation continue :

« Dans certains cas, les Grecs – comme le dit l'un de leurs grammairiens – n'ont pas eux non plus une écriture complète. En effet ils ne possédaient que 17 lettres, mais, même s'ils en ont ajouté, ils n'ont pas tout ajouté, mais l'un en a ajouté une ou deux à un moment donné, d'autres à d'autres moments en ont ajouté d'autres, jusqu'à ce que leur nombre devienne 24 et que l'écriture soit rendue complète. »²⁸

En même temps, un souci philologique et de préservation des textes anciens impose une continuité qui prévienne la perte des documents du passé et en assure la compréhension :

« Afin qu'il n'y ait pas de perte de tous les livres qui ont été écrits jusqu'à présent dans cette écriture incomplète de la langue mésopotamienne. »²⁹

Un hiatus se produit ainsi entre les exigences et les conventions de l'écriture, d'un côté, et l'étymologie des mots de l'autre côté. Cette dernière est la seule qui garantisse une prononciation correcte et la compréhension des textes. Voici ce que Jacques observe dans l'introduction au *Tūrāš memllā*, à propos du mot *ganbārā* « fort, puissant », où le *nūn*, qui n'est pas prononcé, mais s'assimile au *bet* qui le suit, est un expédient orthographique pour marquer le redoublement originel du *beth* qui ne faisait pas partie du mot étymologiquement :

« Je veux parler ainsi de *gabrā* et *ganbārā*, où ce n'est pas parce que (le mot) possède ce *nūn* qu'il y est mis. En effet, il n'y en a pas besoin. Elle ne se prononce pas dans le mot, mais elle y est pour distinguer ce nom de *gabrā* qui a les mêmes lettres, mais non le même son du mot *ganbārā*. Beaucoup, en outre, lorsqu'ils ont vu ce *nūn* qui est écrit et d'autres lettres de cette forme, n'ont pas compris la raison pour laquelle elles sont mises dans les noms – je veux dire tous les Occidentaux et les autres qui vivent dans des autres régions et qui ne parlent pas correctement cette langue édessénienne –, et les autres de la même forme aussi ils les prononcent dans le mot. »³⁰

28. *Tūrāš memllā*, p. Ⲛ (Bodl. 159, f. 1v col. 2).

29. *Tūrāš memllā*, p. Ⲛ (Bodl. 159, f. 1v col. 2). Pour la formule « langue mésopotamienne », voir *infra* p. 185.

30. *Tūrāš memllā*, p. ⲛ (Bodl. 159, f. 2v col. 1).

La remarque concernant « les autres qui vivent dans les autres régions » nous paraît spécialement intéressante. Ailleurs dans ce même ouvrage, dans la discussion du canon 21, Jacques observe une différence entre la prononciation édessénienne et celle d'autres dialectes, et il utilise la dernière pour établir le classement du nom ܚܪܝܬܐ (*hritā*)³¹.

La naissance d'une littérature grammaticale syriaque et la nécessité de définir rigoureusement les normes de l'écriture comme de la prononciation, posent le problème de l'identité de la langue syriaque même, par rapport aux autres parlers araméens, propres aux populations qui, à travers le syriaque, ont reçu et pratiqué le christianisme. Le texte de Jacques nous offre l'un des rares aperçus de cette zone grise, si l'on comprend bien, mais qui n'est pas tout à fait syriaque, qui hantera les grammairiens syriaques des siècles à venir.

Les néologismes

Le souci d'adhésion au modèle et à l'objet à reproduire ne touche pas uniquement le rapport entre écriture et langue. Dans la lettre à Georges de Saroug³², Jacques justifie aussi l'introduction dans la langue syriaque d'une série de néologismes, en en expliquant parfois le sens et l'usage à travers l'étymologie et en indiquant le correspondant dans l'usage ancien.

Cela offre l'occasion d'un bref aperçu historique sur des mots utilisés dans les traductions de textes grecs qui n'étaient pas connus « il y a cent ans »³³, ou chez des auteurs plus anciens, tels qu'Éphrem (m. 373), Jacques de Saroug (451-521 ca), Isaac de Ninive (fin VII^e siècle) ou Philoxène de Mabboug (m. 523). Encore une fois, nous retrouvons une perspective historique sur le langage et l'écriture, qui sont traités comme des codes, qui peuvent se mettre à jour et qui sont toujours concernés par une exigence d'intercommunicabilité et de commutabilité.

Voici un tableau avec les néologismes traités par Jacques :

Mot syriaque ancien	Néologisme	Explication
	ܚܝܕܝܘܬܐ <i>hikadhiyūtā</i> « identité »	De ܚܝܕܝܘܬܐ (<i>hī kad hī</i>), indique que quelque chose est telle quelle, identique.
	ܬܪܬܝܐ <i>tartayā</i> « deuxième »	D'une deuxième fois.

31. REVELL 1972, p. 369.

32. *Lettre sur l'orthographe*, p. ܩܘܘܝܐ.

33. *Lettre sur l'orthographe*, p. ܘܘܘܘܘ.

Mot syriaque ancien	Néologisme	Explication
« Dans les textes anciens on disait ܝܚܝܕܝܬܐ (<i>iḥīdāyṭā</i>). »	ܝܕܝܠܝܬܐ , ܝܕܝܠܝܘܬܐ <i>dīlāyṭā, dīlānyūṭā</i> « propriété, particularité »	« Le mot n'était pas connu en syriaque il y a cent ans, et il ne se trouve pas du tout chez les maîtres [...] ni dans aucun texte qui dans ce temps a été traduit du grec. »
ܙܢܐ <i>znā</i> « sorte »	ܝܢܝܘܬܐ <i>'aynāyūṭā</i> « qualité »	
ܚܝܢܐ (<i>kyānā</i>) ou ܝܬܘܬܐ (<i>itūtā</i>) ou, dans la version vernaculaire (lit. « des multitudes ») ܝܬܝܘܬܐ (<i>itāyā</i>)	ܘܫܝܐ <i>'ūsīa</i> « essence »	

Jacques défend le mot *hikadhiyūtā* aussi dans les *Homélie cathédrales*, dans une note à l'homélie 38 :

« Que personne n'objecte que cette tournure est nouvelle dans la langue syriaque ; elle ne l'est pas. Elle est ainsi en effet clairement dans le grec, et le sens ne serait pas rendu complètement si on ne le traduisait pas. D'autant plus que devant cette expression se trouve le mot “unique”. La traduction en effet ne serait pas bonne si nous disions “une même essence”, mais (il faut dire) “l'unique identité d'essence”. »³⁴

Parmi ces néologismes, plusieurs sont liés à la langue grecque. Le dernier dans le tableau, *'ūsīa*, est un emprunt direct de ουσία (*ousia*) « essence ». L'avant-dernier, *'aynāyūṭā*, dérivé nominal du pronom-adjectif relatif-interrogatif *'aynā* « lequel, qui », est un calque du grec ποιότης (*poiotès*) « qualité », de l'adjectif interrogatif ποίος (*poios*) « lequel », tout comme le latin *qualitas*. Enfin, comme nous l'avons vu, la péroraison en faveur du premier néologisme, *hikadhiyūtā* est elle aussi liée à la traduction du texte grec d'une des homélie de Sévère d'Antioche.

À travers ce précieux aperçu d'histoire de la langue, nous avons l'opportunité d'observer les résultats de la pression du grec sur le syriaque, dans le milieu certes très hellénisé qui est celui de Jacques. Plus qu'introduire des concepts inédits, les nouvelles formations semblent surtout fournir le matériel lexical pour des acceptations spécialisées.

Grammaire grecque et tradition linguistique syriaque

En dépit de la condition très fragmentaire d'une partie du corpus linguistique de Jacques, son lien avec la tradition grammaticale grecque

34. Éd. Brière & Graffin 1972, p. 488. L'analogie avait déjà été remarquée par BROCK 2010, p. 4.

et ses méthodes analytiques sont bien visibles. La nature même du *Tūrāṣ memllā*, un recueil de canons pour le classement des mots selon leur structure syllabique, l'inscrit dans la lignée de la tradition byzantine. D'origine grecque, par exemple, sont les classifications tripartites que nous retrouvons pour les consonnes « lourdes », « moyennes » et « claires »³⁵, pour les sons « épais », « étroit » et « intermédiaire » entre les deux³⁶, pour les syllabes « simple », « composée » et « doublement composée »³⁷.

Au-delà des modèles textuels et des encadrements théoriques, le trait le plus important de la linguistique grecque est, néanmoins, le *métalangage*. Cela ne se réduit pas à la définition d'une terminologie technique : le métalangage consiste dans l'élaboration de catégories et classes générales que l'on peut nommer et au moyen desquelles on peut ranger et subordonner tous les éléments de la langue.

Le monde syriaque reçoit le métalangage grec sous forme d'emprunts massifs, avec la traduction des œuvres grammaticales, rhétoriques et logiques. Ainsi, lorsque Jacques d'Édesse parle de *parṣōpā* ou de *gensā*, il utilise les mots et les concepts grecs de *πρόσωπον* (*prosopon*) et de *γένος* (*genos*), comme catégories linguistiques.

En même temps, le syriaque perpétue aussi une tradition linguistique araméenne plus anciennement documentée, de matrice orthographique et orthoépique, qui se sert d'un système de marques diacritiques³⁸. Les catégories grammaticales sont associées à des patrons vocaliques, en déterminant le statut morphosyntaxique des mots. L'usage le plus simple des diacritiques consiste dans le placement d'un point au-dessous ou au-dessus d'un même mot. C'est ainsi qu'on distingue, par exemple, le participe masculin singulier (qui exprime le temps présent sous forme de phrase nominale) de la troisième personne au masculin singulier de l'accompli (temps passé) : *کتب* (*ktb*) avec un point dessus se prononce /kāteb/ et signifie « écrivant, il écrit », *کتب* avec un point dessous se prononce /ktab/ et veut dire « il a écrit ».

Les deux ouvrages grammaticaux de Jacques qui nous restent montrent très bien le mélange de ces deux « âmes » dans les débuts de la linguistique syriaque.

35. Voir *infra*, dans le *Tūrāṣ memllā*.

36. Voir *infra*, dans le *Traité sur les personnes, les genres, les temps et les accents*.

37. Dans le *Tūrāṣ memllā*, cf. TALMON 2008, p. 169.

38. KING s.d., p. 8-13, fait le point sur le débat autour de l'origine des diacritiques et de la ponctuation syriaque.

Le Tūrāṣ memllā

Il nous reste très peu du plus important texte grammatical de Jacques d'Édesse, célébré dans les siècles suivants comme chef-d'œuvre inégalé. On ne peut qu'être d'accord avec Talmon :

« It is just as clear to everybody that the evaluation of Jacob's contribution to Syriac grammar is based on speculation more than facts, because of the loss of the greater part of his book of grammar. »³⁹

En dehors de l'introduction, très fragmentaire, dont nous avons déjà analysé quelques passages, les sections du traité qui nous restent portent tous sur le classement des noms selon leur structure syllabique.

Ces critères, même avec certaines adaptations, s'inspirent manifestement des *Canons* du grammairien grec Théodose, qui vécut dans la deuxième moitié du IV^e siècle de notre ère⁴⁰. Il s'agit d'une série de paradigmes de noms et de verbes de la langue grecque, organisés selon des critères morphologiques complexes. Les *Canons*, sous la forme de listes numérotées, définissent des types morphologiques sur lesquels les étudiants peuvent modeler les déclinaisons des noms et les conjugaisons des verbes qui appartiennent aux mêmes types. Les canons nominaux procèdent avec des critères de complexité croissante de la structure syllabique des différents noms. Les canons verbaux fixent ainsi de même la structure des conjugaisons verbales, la place et la hiérarchie des différents modes et temps.

Dans les canons du *Tūrāṣ memllā*, les noms qui ont la même structure syllabique et le même patron vocalique sont classés ensemble. Masculins et féminins, par exemple, peuvent faire partie de la même classe, même s'ils ont des patrons de pluriel très différents et qui donnent lieu à des structures syllabiques distinctes. Comme l'observe Revell⁴¹, la prononciation du mot est la seule base de la classification, qui ne fait pas forcément référence à la structure consonantique de la racine du mot.

La relation de cet ouvrage avec la linguistique grecque est évidente dans la classification des consonnes occlusives, donnée par Jacques dans un des fragments de sa grammaire où il traite de l'assimilation consonantique. La reconstruction que les différents savants ont tentée de cette classification présente certaines variations.

39. TALMON 2008, p. 159-160.

40. ROBINS 1993, chap. 6.

41. REVELL 1972, p. 368.

Selon la reconstruction de Revell, Jacques retravaille la tripartition grecque de la manière suivante⁴² :

grec	Jacques (selon REVELL 1972)
<i>aspiratae</i> (δασέα) φ χ θ > fricatives avant l'époque de Jacques	lourdes <i>b g d k p t</i> (<i>abyātā</i>)
<i>mediae</i> (μέσα) β δ γ	moyennes <i>ḅ g̣ ḍ ḳ p̣ ṭ</i> (<i>meṣa'yātā</i>)
<i>tenuis</i> (ψιλά) π τ κ	claires <i>ṭ q</i> (<i>naqdātā</i>)

Un des traits les plus importants de la classification de Jacques est qu'elle se construit à partir de la langue parlée et de la réelle prononciation des mots, et non pas de leur forme écrite, comme on le voit aussi par son traitement des consonnes « muettes » comme des simples diacritiques (cf. *supra* le cas du mot *ganbārā*). Cela pourrait trouver une confirmation aussi dans la prescription, dans la *Lettre* à Georges de Saroug, de ne pas utiliser le *h* dans l'écriture des emprunts grecs dont l'original avait un esprit rude ou une consonne aspirée (voir *supra*).

Le Traité sur les personnes, les genres, les temps et les accents

Dans certains des manuscrits qui nous conservent la *Lettre sur l'orthographe*, nous trouvons aussi un petit traité grammatical, portant sur le sujet des homographes (mots avec signifiés différents, mais dont l'écriture consonantique est la même) et des points diacritiques ou accents (utilisés pour différencier les homographes)⁴³.

Ce traité, qui porte sur les personnes, les genres, les temps, les sons et les accents, contient plusieurs éléments importants pour la définition de la structure de la théorie grammaticale syriaque, car il nous montre très clairement la jonction entre deux modèles d'analyse linguistique. D'un côté nous y retrouvons le classement grec, de matrice logico-grammaticale, fondé sur des catégories métalinguistiques générales, comme genre, personne, temps, etc. De l'autre côté, le texte exploite un héritage lié au système des points diacritiques, soit pour distinguer entre mots homographes, soit pour marquer la fonction syntaxique des mots, au moyen des « accents ». Ces accents ont des noms précis et sont classés selon une hiérarchie qui se fait de plus en plus complexe au fil du temps.

Les origines de ce dernier système de ponctuation sont débattues et de bons arguments peuvent être invoqués pour les considérer comme

42. REVELL 1972, p. 367 ; voir aussi MERX 1889, p. 53 et TALMON 2008, p. 168, Table 2.

43. Ce texte aussi est édité et traduit dans *Lettre sur l'orthographe*, p. ۱۰-۱۱ et 13-33.

un phénomène interne au syriaque ou comme une autre importation grecque. Quoi qu'il en soit pour les marques elles-mêmes, la stratégie descriptive et didactique qui consiste à rédiger des listes de mots ou de noms d'accents associés à des exemples représente une alternative au système des catégories métalinguistiques.

Cette correspondance entre les deux systèmes de classement linguistique est établie dès l'ouverture du traité de Jacques :

« Ces choses, il est bien de les avoir à l'esprit, par rapport aux personnes, aux genres, aux temps, aux sons et aux accents ; car les Syriacques donnent des noms aux points qui sont placés sur les mots. »⁴⁴

Le texte juxtapose ensuite les notions fondamentales, les « ingrédients » principaux des deux théories linguistiques. Du côté syriaque :

« (Les points) sont simple et composé. Il y a quarante-sept variétés d'accents. »⁴⁵

Du côté grec :

« Les personnes sont trois : première, deuxième, troisième. Les genres sont deux : masculin et féminin. Les temps sont trois : passé, présent et futur. »⁴⁶

Les chapitres qui suivent, chacun dédié à une des classes définies dans l'introduction, établissent un rapport systématique entre les typologies de points de la tradition syriaque et les catégories métalinguistiques grecques.

Une caractéristique très importante de ce texte est que les traits pertinents sont définis toujours de manière relationnelle.

Au tout début du texte, les sons *bnat qālē* (بنات قالة) sont classés en trois groupes (« épais ou large », « étroit ou pur » et « moyen ») qui correspondent à autant de marques diacritiques :

« Il y a des sons qui sont épais et purs. Tout mot ou portion où le son est épais ou large prend un point dessus. Lorsque le son est étroit ou pur, il prend le point dessous. S'il est au milieu entre étroit et large, et qu'il y a deux autres mots qui lui ressemblent dans l'écriture, il prend deux points un dessus et l'autre dessous. »⁴⁷

44. *Lettre sur l'orthographe*, p. ٣١.

45. *Ibid.*

46. *Ibid.*

47. *Ibid.*

Ce classement fait en sorte que, au moins en théorie, chaque groupe soit univoquement individué par rapport aux deux autres. Des voyelles appartenant aux trois types peuvent différencier des mots issus de la même racine lexicale et avec la même notation consonantique⁴⁸.

Dans le même esprit, le chapitre qui suit est dédié aux « personnes », ou mieux ici aux « figures »⁴⁹. Ici Jacques ne se réfère pas à la conjugaison verbale, ni aux pronoms, mais il vise à définir des patrons vocaliques associés à différentes combinaisons de points, qui différencient autant d'homographes⁵⁰. Les « figures » résultent de la combinaison des sons, tels qu'ils sont classés dans le chapitre précédent. Voici l'exemple que Jacques donne avec le mot ܐܘܕܐ ('wd') :

Première figure	Deuxième figure	Troisième figure
ܐܘܕܐ 'awdē « je confesserai »	ܐܘܕܐ 'awdā « confesse ! »	ܐܘܕܐ 'ūwdā « tison »
Un point au-dessus de la première consonne. Patron vocalique Ca-C _∅ -Ce.	Un point au-dessous de la deuxième consonne. Patron vocalique Ca-C _∅ -Cā.	Un point au-dessus de la première consonne et un point au-dessous de la deuxième consonne. Patron vocalique Cū-Cā.

Il est évident qu'il n'y a aucune relation paradigmatique entre les exemples qui, du point de vue morphologique, appartiennent à trois catégories différentes. Par contre, elles partagent la même forme graphique, pour des raisons qui relèvent de l'histoire du développement de l'écriture araméenne et sont donc de nature conventionnelle.

Le temps aussi a été défini comme tripartite dans l'introduction du traité. Néanmoins, lorsqu'il s'agit des points, Jacques ne parle que du passé,

48. *Lettre sur l'orthographe*, p. 13 ; TALMON 2008, p. 167. À notre avis, le classement des diacritiques décrit par Jacques dans un système d'oppositions n'est pas dépourvu d'efficacité, malgré les reproches de Talmon. Même à l'intérieur d'une tripartition, chaque membre est défini par une claire opposition binaire par rapport à chacun des autres deux. L'incertitude ne ressort pas tant de la présence d'une catégorie moyenne, évidemment autodéfinie, que de notre incapacité à donner un signifié spécifique et précis à la terminologie technique de Jacques, qui a été considérée, à tort, comme générique.

49. *Pace* SEGAL 1953, p. 39, n. 2 et TALMON 2008, p. 181. Le terme syriaque *paršōpē* est une adaptation du grec *prosopon* « visage, figure, personne ». Nous sommes enclin ici à concorder avec MOBERG 1907, p. 83*. Je remercie Mara Nicosia d'avoir attiré mon attention sur les différentes valeurs du terme *paršōpā* dans les textes linguistiques.

50. *Lettre sur l'orthographe*, p. ٣٠. Les personnes verbales seront plus proprement traitées dans la section suivante, sur les genres.

comme ܒܕܘܢܐ (*bad* « il a fait »), ܦܩܕܘܢܐ (*pqad* « il a ordonné »), ܥܡܪܘܢܐ (*emar* « il a dit ») – avec un point au-dessous – et de présent, comme ܐܒܝܕܘܢܐ (*ābed* « il fait »), ܦܩܥܘܢܐ (*pāqed* « il ordonne »), ܥܡܪܘܢܐ (*āmar* « il dit ») – avec un point au-dessus⁵¹. Encore une fois, l'intérêt est dans ce qui est exprimé par la relation entre les « figures » des points, dans ce cas la figure la plus simple, un point au-dessous ou au-dessus du verbe.

Les noms de la langue et l'identité du syriaque

Nous avons vu plus haut que l'intérêt de Jacques pour la prononciation des mots et donc pour la composante orale de la langue l'amène à la confronter avec d'autres parlers araméens contemporains et à se poser, ne serait-ce que de façon indirecte, la question de l'identité du syriaque (voir *supra* p. 177).

Plusieurs grammairiens syriaques se sont posés, au fil du temps, la question de l'identification de la langue qu'ils décrivent et de sa dénomination. Jacques quant à lui, dans les morceaux à sujet linguistique qui nous restent, se réfère à la langue objet de ses observations par des noms divers.

Dans l'introduction au *Tūrāṣ memllā*, comme dans la *Lettre* à Georges de Saroug, Jacques qualifie la langue qui fait l'objet de son discours de « syriaque » (*sūryāyā*, en substantif ou en adjectif), mais aussi de « langue mésopotamienne » (*memllā* ou *lešānā naḥrāyā*) ou « édessénienne » (*urhāyā*).

En outre, en stigmatisant certaines erreurs de prononciation, Jacques s'adresse à « tous les Occidentaux et les autres qui vivent dans des autres régions, et qui ne parlent pas correctement cette langue édessénienne ».

Vers la fin de la *Lettre sur l'orthographe*, une hiérarchie de précision semble être établie entre ces diverses désignations : ܐܘܪܗܝܢܐ ܐܘܪܗܝܢܐ ܐܘܪܗܝܢܐ ܐܘܪܗܝܢܐ ܐܘܪܗܝܢܐ ܐܘܪܗܝܢܐ « dans cette écriture mésopotamienne, c'est-à-dire édessénienne, ou plus clairement dans la langue syriaque »⁵². Le terme « syriaque » est indiqué comme le plus significatif pour qualifier l'écriture dont Jacques parle.

51. *Lettre sur l'orthographe*, p. ܘ. Le texte édité par Phillips présente aussi un troisième temps, le futur, pour lequel il donne les mêmes exemples que pour le présent. Nous sommes d'accord avec l'éditeur pour les considérer comme des interpolations : « The copyist has here through carelessness copied the examples just mentioned of the present tense, as examples also of the future. In the ms., which I have called codex ܘ, the examples of the future are omitted. » (*Lettre sur l'orthographe*, p. 16 n. d).

52. *Lettre sur l'orthographe*, p. ܘ.

Enfin, dans la version de l'homélie 123 de Sévère d'Antioche, nous trouvons le mot ܐܪܡܝܐ (*armāyē*) : « nous Araméens, ou Syriaques »⁵³.

Nous retrouvons ici tout l'éventail terminologique que la tradition grammaticale suivante utilisera pour qualifier la langue que nous appelons syriaque et dont l'identité et l'individuation ont toujours été complexes aux yeux même de ses auteurs et grammairiens.

Bibliographie

Grégoire Barhebraeus, *Le livre des splendeurs* :

- Axel Moberg (trad.), *Buch der Strahlen : die grössere Grammatik des Barhebräus...*, Leipzig, Harrassowitz, 1907.
- Axel Moberg (éd.), *Le livre des splendeurs : la grande grammaire de Grégoire Barhebraeus : texte syriaque édité d'après les manuscrits avec une introduction et des notes*, London – Oxford – Paris – Leipzig, 1922.

Grégoire Barhebraeus, *Grammaire métrique* : Jean-Pierre-Paulin Martin (éd.), *Œuvres grammaticales d'Abou'lfaradj' dit Bar Hebreus*, Paris, 1872.

Jacques d'Édesse, *Tūrāš memllā* (Correction de la langue) : William Wright (éd.), *Fragments of the Turras mamlla nahraya or Syriac Grammar of Jacob of Edessa*, London, 1871.

Jacques d'Édesse, *Lettre sur l'orthographe* :

- George Phillips (éd. & trad.), *A Letter by Mar Jacob, Bishop of Edessa, on Syriac Orthography; also a Tract by the Same Author, and a Discourse by Gregory Bar Hebræus on Syriac Accents. Now edited, in the Original Syriac, from mss. in the British Museum, with an English Translation and Notes*, London – Edinburgh, 1869.
- Jean-Pierre Paulin Martin (éd. & trad. latine), *Jacobi Episcopi Edesseni Epistola ad Georgium Episcopum Sarugensem de orthographia syriaca*, Lipsiae – Parisiis – Londini – Brockhaus, 1869.

Sévère d'Antioche, *Homiliae cathédrales* (version syriaque) :

- Maurice Brière (éd. & trad.), *Les Homiliae cathedrales de Sévère d'Antioche. Introduction générale à toutes les homélies. Homélies CXX à CXXV éditées et traduites en français*, Paris 1961 (*Patrologia Orientalis* 29).
- Maurice Brière, François Graffin & C. J. A. Lash (éd. & trad.), *Les Homiliae cathedrales de Sévère d'Antioche. Traduction syriaque de Jacques d'Édesse (suite). Homélies XXXII à XLV*, Turnhout, Brepols, 1972.

Études modernes

BROCK 2010 : Sebastian BROCK, « Jacob the Annotator: Jacob's Annotations to his Revised Translation of Severus' Cathedral Homilies », dans G. Y. Ibrahim & G. A. Kiraz (éds), *Studies on Jacob of Edessa*, Piscataway NJ, p. 1-13.

CONTINI 1998 : Riccardo CONTINI, « Considerazioni interlinguistiche sull'adattamento siriano della Techné Grammatiké di Dionisio Trace », dans R. B. Finazzi & A. Valvo (éds), *La diffusione dell'eredità classica nell'età tardoantica e medievale: Il Romanzo di Alessandro e altri scritti*, Alessandria, p. 95-111.

HAAR ROMENY 2008 : Robert ter HAAR ROMENY, *Jacob of Edessa and the Culture of his Day*, Leiden.

53. BROCK 2010, p. 7.

- JUCKEL 2017 : Andreas Karl JUCKEL, « La version harqléenne du Nouveau Testament : forme, intention, tradition », dans J.-C. Haelewyck (éd.), *Le Nouveau Testament en syriaque*, Paris (Études syriaques 14), p. 149-180.
- KING s.d. : traduction anglaise de MERX 1889 avec une introduction de l'auteur, consultable en ligne à l'url : https://www.academia.edu/18999813/Merx_History_of_the_Syriac_Grammatical_Tradition
- MERX 1889 : Adalbertus MERX, *Historia artis grammaticae apud Syros*, Leipzig (Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes 9, 2).
- MINGANA 1933 : Alphonse MINGANA, *Catalogue of the Mingana Collection of Manuscripts now in the Possession of the Trustees of the Woodbrooke Settlement*, Cambridge.
- MOBERG 1909 : Axel MOBERG, « Die syrische Grammatik des Johannes Esṯōnājā », *Le monde oriental* 3, p. 24-33.
- PAYNE SMITH 1879 : Robert PAYNE SMITH, *Thesaurus Syriacus*, Oxford.
- REVELL 1972 : Ernest John REVELL, « The Grammar of Jacob of Edessa and the Other Near Eastern Grammatical Traditions », *Parole de l'Orient* 3, 2, p. 365-374.
- ROBINS 1993 : Robert H. ROBINS, *The Byzantine Grammarians: Their Place in History*, Berlin – New York.
- SALVENSEN 2001 : Alison SALVENSEN, « Did Jacob of Edessa Know Hebrew? », dans A. Rapoport-Albert & G. Greenberg (éds), *Biblical Hebrews, Biblical Texts: Essays in Memory of Michael P. Weitzman*, Sheffield, p. 457-467.
- SALVENSEN 2010 : Alison SALVENSEN, « Was Jacob Trilingual? Jacob of Edessa's Knowledge of Hebrew Revisited », dans G. Y. Ibrahim & G. A. Kiraz (éds), *Studies on Jacob of Edessa*, Piscataway NJ, p. 93-106.
- SALVENSEN 2011 : Alison SALVENSEN, « Ya'qub of Edessa », dans *GEDSH*, p. 432-433.
- SEGAL 1953 : Judah SEGAL, *The Diacritical Point and the Accents in Syriac*, London.
- TALMON 2008 : Rafael TALMON, « Jacob of Edessa the Grammarian », dans R. ter Haar Romeny (éd.), *Jacob of Edessa and the Culture of his Day*, Leiden, p. 159-187.
- VAN ROMPAY 2008 : Lucas VAN ROMPAY, « Jacob of Edessa and the Sixth-Century Syriac Translator of Severus of Antioch's Cathedral Homilies », dans R. ter Haar Romeny (éd.), *Jacob of Edessa and the Syriac Culture of his Day*, Leiden, p. 189-204.
- VOIGT 1997 : Rainer M. VOIGT, « Das Vokalsystem des Syrischen nach Barhebraeus », *Oriens Christianus* 81, p. 36-72.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i> par Margherita FARINA	1
<i>Abréviations</i>	8
Françoise BRIQUEL CHATONNET – <i>La langue du Paradis, la langue comme patrie</i>	9
Sara Eco CONTI – <i>Les sources grecques des textes grammaticaux syriaques</i>	27
Henri HUGONNARD-ROCHE – <i>La tradition du Peri hermeneias d’Aristote en syriaque, entre logique et grammaire</i>	55
John W. WATT – <i>Rhetorical Education and Florilegia in Syriac</i>	95
Paolo BETTILOLO – <i>Écriture et « nature » dans les écoles syro-orientales</i>	111
Aaron Michael BUTTS – <i>The Greco-Roman Context of the Syriac Language</i>	137
Margherita FARINA – <i>La linguistique syriaque selon Jacques d’Édesse</i>	167
Georges BOHAS – <i>La morphophonologie dans la Grande grammaire de Barhebraeus, à travers l’étude des verbes défectueux</i>	189
Robert J. WILKINSON – <i>Working towards a Definition of Syriac in the Sixteenth and Seventeenth Centuries</i>	207
Riccardo CONTINI – <i>Remarques conclusives</i>	237
Appendix – Margherita FARINA, <i>Manuscrits de grammaires et lexiques syriaques</i>	243
<i>Table des matières</i>	255